

Notre énergie

LA REVUE DU RÉSEAU CLER TRANSITION TERRITOIRES SOLIDARITÉ

BÂTIMENTS EN SURCHAUFFE

Énergie

La réforme du coefficient d'énergie primaire a trop d'effets pervers

L'invité

Nicolas Rio,
cofondateur
de Partie Prenante

Le point sur...

Les associations
pour la mutualisation
d'une énergie
de proximité

N° 146 - ÉTÉ 2025

« **C**haque été, les épisodes de chaleur extrême se multiplient et s'intensifient dans nos villes et nos quartiers. Ces phénomènes impactent le quotidien de tous et toutes, et particulièrement celui des personnes en situation de précarité énergétique, qui sont les plus durement exposées : en France, 1,2 million de personnes pauvres vivent dans des zones très exposées

à la chaleur. Nous le constatons chaque jour à travers nos actions de terrain : les ménages les plus vulnérables sont les premiers à subir les effets du réchauffement climatique, et les moins armés pour y faire face. Le manque de moyens, l'isolement social, l'absence de solutions concrètes rendent leurs étés de plus en plus difficiles à traverser. L'habitabilité d'été, soit la capacité

Une question de justice sociale et de santé

d'un bâtiment à offrir un niveau de confort thermique acceptable lors d'épisodes de forte chaleur, n'est pas une question secondaire, c'est une question de justice sociale et de santé. Il est urgent que les politiques publiques prennent pleinement en compte cet enjeu dans les plans de rénovation, d'urbanisme et de solidarité. La lutte contre la précarité passe aussi par un habitat sain, sobre et résilient, en été comme en hiver. Il est donc crucial de renforcer l'information, l'accompagnement et les aides financières actuelles afin de soutenir les ménages dans des projets de rénovations énergétiques performantes et dans la mise en place de solutions concrètes d'adaptation des logements ! »



DELPHINE MUGNIER

PRÉSIDENTE DU RÉSEAU CLER
ET CODIRECTRICE DE L'ASDER

NOTRE ÉNERGIE :
édité par
le Réseau Cler
Wikivillage,
8 rue de Srebrenica,
75020 Paris
info@cler.org
www.cler.org

Directrice de la publication : Anne Auclair **Rédacteur en chef :** Julien Ferdinand **Rédaction :** Aude Borel, Dominique Fidel, Jennifer Lavallé, Marine Loyer, Stéphane Signoret **Réalisation graphique :** Jane Méry **Secrétariat de rédaction :** Marie Pêcheur-Roos **Photos :** DR p. 2, 6, 10, 11, 12, 13, 16, 19, 20 ; Istock p. 3 ; Adobe Stock p. 16, 22 ; Pierre Duffour / Andia p. 8, 9 **Dessin :** Clara Dealberto p. 4 **Photo de couverture :** Shutterstock, Lemonsoy14 **ISSN :** 2679-2079.

Financé par

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité



4 DOSSIER

Bâtiments en surchauffe

Les vagues de chaleur sont amenées à être de plus en plus longues et fréquentes. En l'absence de mesures d'adaptation, une part importante des bâtiments sera inadaptée au dérèglement climatique. Une double peine environnementale et sociale : les personnes les plus précaires sont les plus impactées par la chaleur, leurs habitations étant souvent moins bien isolées. Comment repenser les usages pour des étés sans surchauffe ? Quelles recommandations concrètes pour adapter les bâtiments aux vagues de chaleur ? Quelles solutions fonctionnent et comment les déployer ? Réponses avec des experts, des professionnels et des acteurs de terrain qui s'engagent pour rendre les étés de demain habitables.

14 TRIBUNE

« Urgence à soutenir la rénovation énergétique des logements »

Par le Comité de pilotage France Rénov'

16 LE POINT SUR...

Les associations pour la mutualisation d'une énergie de proximité

18 ACTUALITÉS

Efficacité énergétique

Nouveau rapport alarmant du Haut Conseil pour le Climat

Énergie

La réforme du coefficient d'énergie primaire a trop d'effets pervers

20 L'INVITÉ

Nicolas Rio, cofondateur de Partie Prenante

22 BOÎTE À OUTILS



5 ressources pour rendre l'été habitable

ENTRETIEN CROISÉ



CHRISTINE LECONTE
ARCHITECTE ET DIRECTRICE
DE L'ÉCOLE D'ARCHITECTURE
PARIS-BELLEVILLE



VALÉRIE MASSON-DELMOTTE
CLIMATOLOGUE, DIRECTRICE
DE RECHERCHE AU CEA
MEMBRE DU HAUT CONSEIL
POUR LE CLIMAT

Repenser les usages pour des étés sans surchauffe

Vagues de chaleur, crues, infrastructures inadaptées, bâtiments mal conçus : l'habitabilité d'été n'est plus une question d'avenir mais de présent. Quelles pistes d'action pour s'adapter ?

Pourquoi cette question est-elle aujourd'hui un enjeu central ?

Valérie Masson-Delmotte : Depuis 1850, nous avons gagné + 1,36 °C en moyenne, et les années records du passé sont désormais la norme. En 2050, même si on respecte les engagements actuels, on se dirige vers + 2 °C au niveau mondial et + 2,7 °C pour la France. À la clé : cinq fois plus de vagues de chaleur qu'à la fin du xx^e siècle, jusqu'à cent nuits tropicales par an sur le littoral méditerranéen, et une intensification des extrêmes hydrologiques.

Christine Leconte : Et pourtant, on continue d'ignorer cette réalité dans nos politiques de logement, d'aménagement, de rénovation. L'habitabilité d'été fait encore l'objet d'une lecture technico-réglementaire. Il n'existe pas de stratégie globale et on applique des standards sans lien avec les spécificités des territoires. Ce n'est pas vivable.

Des bâtiments inhabitables, c'est pour demain ?

V. M.-D. : D'ores et déjà, des zones sont quasiment inhabitables. Pas seulement en raison de la température, mais

à cause des tensions croissantes sur l'eau, de la fréquence des incendies, des crues, du retrait-gonflement des sols argileux. Des territoires entiers devront repenser leurs usages, leurs réseaux, aménager les bâtis, tropicaliser les équipements, envisager des relocalisations. Et il ne faudrait pas oublier les impacts délétères sur la santé, en particulier pour ceux qui vivent dans des logements précaires ou des structures confinées : EHPAD, prisons, écoles...

Comment mieux construire et rénover pour répondre à ces défis ?

C. L. : Nous pouvons faire en sorte que le bâtiment soit un amortisseur du climat et non un amplificateur. Nous savons concevoir des bâtiments traversants bien orientés et ventilés, des protections solaires, des doubles toitures... Bon nombre de traditions vernaculaires devraient être revalorisées : petites fenêtres des mas provençaux, murs en terre crue ou en paille. En réhabilitation, c'est plus complexe : chaque construction appelle une solution sur mesure. Mais les savoir-faire et les matériaux sont là.

Quels leviers politiques pour aller plus vite ?

C. L. : Sortir de la logique du monogeste et de l'aide aveugle ! Il ne s'agit pas de renoncer à l'aide publique. Plutôt de ne plus voir les subventions comme des dépenses « pansements », mais comme des investissements dans les solutions et les filières pour faire face aux

« Les records de chaleur du passé sont désormais la norme. »

VALÉRIE MASSON-DELMOTTE

« Nous pouvons faire en sorte que le bâtiment soit un amortisseur du climat. »

CHRISTINE LECONTE

crises. Il faut aussi affronter les inégalités sociales : tout le monde n'a pas les mêmes moyens d'adaptation, et certains territoires ou types d'habitat deviennent déjà invivables l'été. Il faut anticiper et créer des refuges climatiques.

V. M.-D. : Le Haut Conseil pour le Climat le martèle : le plan national d'adaptation est trop lent et trop peu soutenu. Il faudrait intégrer systématiquement un « petit surcoût d'adaptation » dans tous les projets financés, un effort marginal mais fondamental pour éviter la maladaptation. Car ce qu'on croit efficace dans un contexte peut s'avérer désastreux dans un autre.

Quelles priorités pour agir dès maintenant ?

V. M.-D. : Il faut partager les connaissances, lutter contre la désinformation, relier les faits au vécu. On ne pourra pas décider collectivement si on ne s'accorde pas sur la réalité. Et ensuite, oui, il faut délibérer : quels territoires protéger ? Comment mutualiser les risques ? Comment reconstruire plus résilient qu'avant ? Ces choix doivent être faits rapidement, sans faire l'impasse sur les stratégies d'atténuation qui restent prioritaires.

C. L. : Je suis convaincue que ça passe aussi par une autre culture de l'architecture. Il faut sortir de l'architecture d'image pour retrouver celle de l'usage, de l'expérience corporelle du lieu. La formation des architectes de demain intègre déjà ce changement de paradigme. Mais il faut aussi un cap politique, une ambition à la hauteur de l'enjeu. ●

AVIS D'EXPERT

« Si nous ne faisons rien, nous serons dans le rouge »

Hakim Hamadou est expert au service Bâtiment de l'ADEME. Co-auteur de l'avis sur le confort d'été publié en juin 2024, il détaille les recommandations concrètes de l'Agence pour adapter les bâtiments aux vagues de chaleur.



Dans quelle mesure les bâtiments sont exposés aux vagues de chaleur ?

Même dans un scénario de respect de nos engagements climatiques, plus d'un quart des bâtiments seront exposés à un risque très fort. Sans régulation climatique, sur un scénario tendanciel, ce chiffre monte à presque 65 %. Dans l'hypothèse des + 4 °C en 2100, c'est 90 % du parc immobilier. L'enjeu est considérable. Dans le cadre du projet de recherche RÉSILIANCE, il a été testé des logements plus ou moins récents, du tertiaire, des écoles localisées à Paris et à Nîmes avec les scénarios prospectifs 2050 et des intensités caniculaires plus ou moins sévères. Si nous ne faisons rien, nous serons dans le rouge. Dans un grand nombre de cas, des solutions d'adaptation existent.

Quels leviers activer pour adapter le bâti ?

L'adaptation des enveloppes des bâtiments avec des niveaux d'isolation suffisants, des protections solaires efficaces est indispensable mais ne résoudra pas tout. Un bon niveau de ventilation nocturne, avec des gestes et comportements adaptés, couplé au recours ponctuel à des brasseurs

d'air permet d'assurer des niveaux de confort, y compris dans les projections sans scénario caniculaire extrême. Face à une canicule sévère comme celle de 2003, il faut apporter du froid actif et prioriser les équipements les plus vertueux et efficaces, qui n'aggravent pas l'îlot de chaleur urbain. Le ventilateur de plafond permet de gagner en température de ressenti entre 3 et 4 °C lorsqu'il est bien dimensionné, choisi et installé. C'est une solution prometteuse qui pourrait être déployée dans des logements, des salles de classe, etc. Elle devra sans doute être associée à d'autres techniques : géocooling, froid évaporatif, puits climatique ou réseaux de froid. Lutter contre les canicules et les surchauffes est un argument supplémentaire pour faire de la rénovation énergétique globale et rendre du confort.

Quelles méthodes de rafraîchissement déployer à l'échelle de la ville ?

Il faut privilégier toutes les solutions fondées sur la nature à l'échelle de la parcelle et de l'aménagement urbain. Ce sont les deux leviers qu'il faut actionner en parallèle à des échelles de différents bâtiments ou territoires. ●

➔ plusfraichemaville.fr

GLOSSAIRE

Face à l'intensification des vagues de chaleur et à leurs impacts sur les bâtiments, ce glossaire propose des définitions clés pour mieux comprendre les enjeux.

LOGEMENT BOUILLLOIRE

Logement inadapté aux épisodes de chaleur, dans lequel la température grimpe, reste et stagne jusqu'à rendre l'habitation invivable. En France, un tiers des logements seraient concernés selon la Fondation pour le logement des défavorisés.

SURCHAUFFE

Pendant les épisodes de canicule, difficulté à rafraîchir un logement qui devient inconfortable ou inhabitable.

CLIMATISATION

La climatisation est un système mécanique destiné à abaisser la température intérieure des bâtiments. Bien qu'elle soulage temporairement lors des épisodes de chaleur, elle consomme beaucoup d'énergie et contribue à l'effet d'îlot de chaleur urbain en rejetant de l'air chaud à l'extérieur. Pour limiter ces impacts, il est préférable de privilégier des solutions passives comme l'isolation, la ventilation naturelle et la végétalisation.

HABITABILITÉ D'ÉTÉ

Cette notion englobe la capacité à maintenir un bâtiment à une température adéquate durant les périodes de forte chaleur. À défaut, les logements deviennent inhabitables en raison d'un cumul de facteurs :

faible revenu, conception du bâtiment, appareils inefficaces, dépenses élevées et besoins énergétiques spécifiques.

PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

La loi du 10 juillet 2010 énonce une définition légale de la précarité énergétique : « est en situation de précarité énergétique [...] une personne qui éprouve dans son logement des difficultés particulières à disposer de la fourniture d'énergie nécessaire à la satisfaction de ses besoins élémentaires en raison de l'inadaptation de ses ressources ou de ses conditions d'habitat. » Une définition amenée à évoluer pour inclure la précarité estivale : été comme hiver, la précarité énergétique a des impacts sur la santé mentale et physique.

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE PERFORMANTE

Une rénovation performante est une rénovation au niveau « bâtiment basse consommation » (BBC). Elle constitue une réponse aux logements bouillloires et à leur habitabilité durant les épisodes de chaleur. Cette adaptation doit intégrer les critères d'habitabilité d'été : isolation thermique performante, protections solaires, vitrages à contrôle solaire, ventilation adéquate, couleurs claires sur les murs, brasseurs d'air, végétalisation.

ÉPISODE DE CHALEUR

Chaleur intense de courte durée ou températures élevées qui perdurent pendant plusieurs jours. Selon le rapport du GIEC (2022), ces phénomènes vont s'intensifier, et pourraient survenir trois années sur quatre et durer de mai à octobre. ●



PASSOIRE THERMIQUE VS BOUILLLOIRE THERMIQUE

Une passoire thermique désigne un logement énergivore, classé F ou G au DPE. En hiver, la chaleur créée par des appareils de chauffage s'échappe à cause d'une mauvaise isolation. Une consommation d'énergie excessive est nécessaire pour offrir un confort thermique raisonnable. C'est l'inverse dans une bouillloire thermique : lors des épisodes de chaleur, la température monte jusqu'à rendre le logement inhabitable. Les efforts liés au refroidissement engendrent des factures élevées. En été, de nombreuses passoires se transforment en bouillloires mais l'inverse n'est pas systématique.

Logements bouillottes : petits gestes et grands travaux

Alors que les vagues de chaleur s'allongent et se multiplient, le réseau Cler alerte sur l'urgence de mettre en œuvre des politiques de rénovation ambitieuses pour rendre les étés habitables. Rencontre avec Damien Barbosa, coordinateur du collectif Rénovons, et Aurélien Breuil, co-animateur du réseau RAPPEL.

Pourquoi les logements ne sont-ils plus adaptés aux chaleurs estivales ?

Damien Barbosa : Plus de la moitié des ménages déclarent avoir eu trop chaud chez eux l'été dernier, et un tiers des logements ne sont pas adaptés à la chaleur. Or nos bâtiments ont été pensés pour le froid, pas pour le chaud.

Aurélien Breuil : Cette inadaptation frappe d'abord les plus vulnérables : étudiants logés sous les toits, habitants des quartiers prioritaires de la ville dans des logements surchauffés, personnes âgées ou familles monoparentales. On retrouve les mêmes logiques que pour la précarité énergétique d'hiver, avec une forte corrélation entre revenus et qualité du logement. Ce constat doit alerter sur l'urgence à agir, car les vagues de chaleur vont se multiplier et s'étendre de mai à octobre.

Quelles sont les limites des politiques actuelles ?

A. B. : Les politiques publiques restent centrées sur le confort d'hiver. L'ANAH commence à financer des brasseurs d'air, ces appareils électriques qui font circuler l'air dans une pièce pour améliorer la ventilation et procurer une sensation de fraîcheur. Les solutions techniques comme les volets, brise-soleil ou matériaux à fort déphasage (capables de ralentir la transmission de la chaleur) ne sont pas encore pleinement reconnues ni financées.

D. B. : En sus des insuffisances en matière de prise en compte de la chaleur, le gouvernement détricote la politique publique de rénovation énergétique dans son ensemble. La révision du coefficient de conversion va exclure 850 000 logements du statut de passoire thermique, et le bonus « sortie de passoire » inclus dans MaPrimeRénov' est en danger. Si on le supprime, le reste à charge



DAMIEN BARBOSA
COORDINATEUR
DU COLLECTIF RÉNOVONS
AU RÉSEAU CLER

« La rénovation performante est la seule véritable solution efficace pour rendre les étés vivables. »

des ménages modestes va exploser et le passage à l'acte sera freiné. Alors que les travaux de rénovation énergétique demeurent l'un des piliers de la lutte contre la surchauffe dans l'habitat, ces dispositions vont éloigner les ménages du confort thermique.

Quels gestes immédiats peuvent améliorer un peu le confort ?

A. B. : Il y a des solutions de sobriété, qui sont à la portée de tous : éviter de cuisiner aux heures chaudes, ne pas utiliser de sèche-linge ou d'appareils produisant de la chaleur, fabriquer un brise-soleil avec une couverture de survie. Nous encourageons aussi l'usage de ventilateurs ou de brasseurs d'air efficaces énergétiquement. Ce sont des « pansements », mais ils apportent un soulagement immédiat.

D. B. : L'impact de ces dispositifs demeure néanmoins limité. On ne peut pas compter uniquement sur des gestes individuels pour affronter des vagues de chaleur qui deviennent structurelles.

Quelles solutions plus puissantes déployer ?

D. B. : La vraie réponse, c'est une rénovation performante qui intègre les problématiques liées à la chaleur. On doit adapter les dispositifs existants, renforcer les budgets de l'ANAH et maintenir le bonus « sortie de passoire ». La question du reste à charge est cruciale : sans aides suffisantes, les ménages les plus modestes ne peuvent pas entreprendre de travaux efficaces. Nous devons changer de culture, repenser l'urbanisme et la manière dont nous construisons, pour que la fraîcheur devienne un critère de base, au même titre que l'isolation contre le froid.

A. B. : Il faut aussi déployer des solu-



AURÉLIEN BREUIL
CO-ANIMATEUR
DU RÉSEAU RAPPEL
AU RÉSEAU CLER

« Les vagues de chaleur vont se multiplier, mais les politiques publiques restent centrées sur le confort d'hiver. »

tions techniques plus ambitieuses : brise-soleil extérieurs, isolation des parois avec des matériaux à fort déphasage thermique, amélioration de la ventilation, etc. Les réseaux de froid et les pompes à chaleur réversibles peuvent jouer un rôle important. ●



90 %

DU PARC IMMOBILIER
SERONT EXPOSÉS
AUX VAGUES DE
CHALEUR D'ICI 2100.

1,2 million

DE PERSONNES PAUVRES VIVENT
DANS DES ZONES TRÈS EXPOSÉES
À LA CHALEUR, AVEC 510 000
DANS LES ZONES LES PLUS
TOUCHÉES PAR LES ANOMALIES
DE CHALEUR NOCTURNES.

SOURCE : ADEME - VAGUES DE CHALEURS,
LA CLIMATISATION VA-T-ELLE DEVENIR
INDISPENSABLE ? JUIN 2024 .

S'adapter pour rendre l'été vivable

Accompagner et sensibiliser les publics vulnérables face aux pics de chaleur, rénover de façon vertueuse ou se parer de blanc pour faire baisser la température en intérieur... En métropole comme en outre-mer, des solutions variées existent pour affronter des températures estivales de plus en plus difficiles à supporter.

Tour d'horizon.

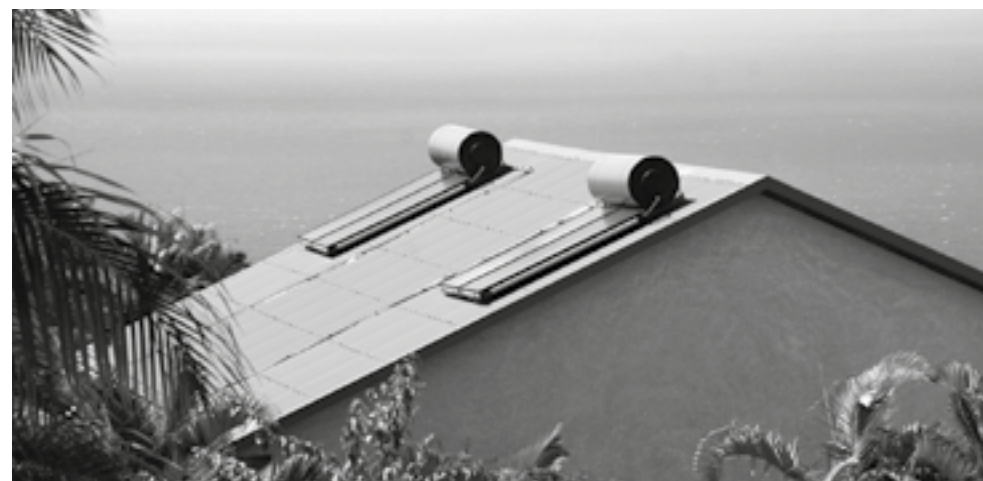


EN SAVOIE, UNE ÉCOLE RÉNOVÉE POUR MIEUX AFFRONTER LES CHALEURS EXTRÊMES

■ Le bâtiment qui accueille l'école de Saint-Alban de Montbel date seulement de 1984, mais jusqu'à peu il faisait très froid en hiver et très chaud au printemps. Dès le 15 avril, le thermomètre affichait souvent 40 °C dans les salles de classe. « Les enseignantes assuraient souvent leurs cours en extérieur, à l'ombre », raconte Pierre Duperchy, maire de la commune. Une rénovation s'impose. « Pour financer ce projet, nous sommes allés taper aux portes. L'Asder nous a fourni un accompagnement technique précieux et a financé les études, puis nous avons récolté des subventions », retrace l' élu. La rénovation a été financée à 80 %

grâce aux aides de l'État, de la région Auvergne-Rhône-Alpes, du Syndicat départemental d'énergie de la Savoie et du Département de la Savoie. Le bâtiment a été démonté, sa charpente en bois conservée, un mur de béton de bois édifié pour assurer une bonne isolation thermique. Côté sud-ouest, un double vitrage avec une grande casquette protège des surchauffes estivales. Le toit a été isolé avec sept couches différentes constituées de matériaux biosourcés. Avant-Pays Solaire, coopérative villageoise locale, a accompagné la municipalité pour la pose de 300 m² de panneaux solaires. « Les enfants sont fiers d'avoir une école qui produit de l'électricité, et moi je suis content de ce projet porté par une commune de 700 habitants », se félicite Pierre Duperchy. La nouvelle école élémentaire a ouvert ses portes le 5 mai 2025. « Les impacts ont été immédiats : il faisait 37 °C dehors et 23 à l'intérieur ! Nous avons même été obligés de mettre un peu de ventilation pour qu'il fasse moins frais dans les salles de classe. » ●

« Les impacts ont été immédiats : il faisait 37 °C dehors et 23 à l'intérieur ! »



CONFORT THERMIQUE : LA RÉUNION S'ENGAGE AVEC LE PROGRAMME SLIME

■ En raison de son climat tropical, la précarité énergétique a toujours été un sujet de préoccupation sur l'île de La Réunion. Dans ce territoire ultramarin, 36 % de la population vivent sous le seuil de pauvreté. Déployé depuis 2014, le programme Slime permet d'accompagner les ménages vulnérables dans la gestion de leurs consommations énergétiques et les travaux à mettre en œuvre pour améliorer le confort thermique dans leur logement. Sur l'île, plus de 50 % des ménages vivent dans des maisons individuelles. « Nous prodiguons des conseils sur les moyens de limiter la surchauffe en été et apportons des recommandations sur l'enveloppe du bâtiment », explique Aurélie Ichard Araye, directrice d'Énergies Réunion, l'agence régionale de l'énergie et du climat. Parmi les recommandations : « La pose d'un brasseur d'air performant combinée à une aération adéquate, qui peut permettre de ressentir une baisse de température de 2 à 3 °C. » En 2021, la mise en place d'une prime d'aide à l'acquisition de cet équipement a permis de massifier son déploie-

ment sur le territoire : plus de 160 000 brasseurs d'air ont été installés. Pour le bâti, les conseils vont de l'application d'une peinture claire sur les façades, à la protection des murs et des baies les plus exposés, en passant par la végétalisation des abords du logement ou l'isolation de la toiture. « Nous avons des systèmes de toitures performantes avec isolation. Ce type de tôle intègre un revêtement réfléchissant pour limiter l'apport de chaleur au sein du logement », précise Aurélie Ichard Araye. Énergies Réunion accompagne aussi les ménages sur le choix de l'entreprise de travaux, la lecture des devis et réalise des plans de financement incluant les aides. Autres options : la pose de bardages

Les ménages modestes et très modestes peuvent bénéficier à moindre coût d'EFFI'KAZ, un diagnostic thermique et énergétique.



ventilés, de casquettes ou débords sur les toitures pour éviter l'ensoleillement. À La Réunion, le programme Slime est couplé avec le dispositif KAP Écosolidaire qui permet de financer un chauffe-eau solaire pour les ménages très modestes et modestes. Depuis le 1^{er} juillet 2023, ils peuvent aussi bénéficier à moindre coût d'EFFI'KAZ, un diagnostic thermique et énergétique. ●

RAFRAÎCHIR GRÂCE AU COOLROOFING INCLUSIF

■ Le coolroof, c'est cette peinture réfléchissante que l'on applique sur un toit pour se protéger de la chaleur. « Ce procédé s'inspire de l'effet albédo : le blanc rejette la chaleur quand le noir la récupère et l'emmagasine. Ce concept est connu depuis 2500 ans chez les Grecs, décrit Gwendal Evenou, responsable du pôle ESS-Solidarités



2 à 3°C

C'EST LA BAISSÉ DE TEMPÉRATURE RESENTIE QUE PEUT PERMETTRE LA POSE D'UN BRASSEUR D'AIR PERFORMANT COMBINÉE À UNE AÉRATION ADÉQUATE.

de l'entreprise Cool Roof. En période de canicule, cette peinture va rejeter les ultraviolets de la lumière et offrir un gain moyen de 7 °C à l'intérieur des bâtiments. » À Tremblay-en-France, par exemple, le coolroof a fait baisser de 10 °C la température intérieure d'un gymnase. « C'est une solution passive qui permet de se passer d'énergie pour se protéger des chaleurs, et une solution alternative aux climatiseurs, qui donnent un confort intérieur individuel mais rejettent de la chaleur à l'extérieur, et contribuent ainsi à augmenter la température extérieure. » Le coolroof peut être un outil parmi d'autres, comme la végétalisation, d'adaptation au changement climatique pour faire baisser la température ambiante à l'échelle d'un quartier îlot de chaleur urbain. « Nous recherchons des collectivités pilotes pour donner au coolroof une dimension collective, passer d'une réponse à un besoin individuel à la protection des populations. Car bien souvent, ce sont les plus précaires qui subissent le plus les vagues de chaleur », rappelle Gwendal Evenou. ●

La peinture blanche du coolroof rejette la chaleur, pour un gain moyen de 7 °C à l'intérieur des bâtiments.

ZOOM SUR

DES ACTIONS DE SENSIBILISATION PORTÉES PAR L'ANAH

En 2024, l'ANAH a mené une première campagne de communication grand public autour de l'habitabilité d'été. Objectifs : raccrocher le sujet à celui de la rénovation énergétique faite pour l'hiver. « De nombreux travaux, comme l'isolation, sont bénéfiques pour l'hiver et pour l'été, rappelle Quentin Amy, chargé de mission transition écologique et énergétique. Il faut y réfléchir, parce que nous sommes déjà sujets à cet inconfort-là dans les logements, et l'anticiper, car tout le territoire français sera soumis aux vagues de chaleur. Et rénover aujourd'hui, c'est rénover pour vingt ans. » L'ANAH accompagne aussi son réseau de conseillers pour monter en compétences sur cette thématique. Un e-learning a été diffusé en juin 2025 pour l'ensemble du réseau France Rénov' (conseillers, instructeurs Habitat en local). Il traite des évolutions climatiques, de la question de l'habitabilité d'été, de ses impacts selon les publics concernés et de questions techniques. « Fournir ces outils permet aux conseillers de transmettre les bonnes informations aux bénéficiaires, développe Quentin Amy. Il existe des gestes financés par MaPrimeRénov' ou MaPrimeAdapt' pour améliorer son logement ou l'usage qu'on peut en avoir pour le rendre plus résilient aux vagues de chaleur. » Les conseillers sensibilisent également les publics sur les manières d'habiter lors de ces pics de chaleur.

➔ www.france-renov.gouv.fr



« De nombreux travaux, comme l'isolation, sont bénéfiques pour l'hiver et pour l'été. »

QUENTIN AMY, CHARGÉ DE MISSION TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE À L'ANAH



2 661

CONSEILLERS
FRANCE RÉNOV'



91 374

RÉNOVATIONS D'AMPLEUR ONT ÉTÉ ENGAGÉES EN 2024 GRÂCE AU DISPOSITIF FRANCE RÉNOV' (+ 27 % PAR RAPPORT À 2023)

SOURCE : LES CHIFFRES CLÉS DE L'ANAH, ÉDITION 2024.

« Urgence à soutenir la rénovation énergétique des logements »

PAR LE RÉSEAU CLER, L'ACAD, L'ASSOCIATION NATIONALE DES PÔLES TERRITORIAUX ET DES PAYS (ANPP), CITÉMÉTRIE, L'ASSOCIATION SÉRAFIN, URBANIS, L'ASSOCIATION DES MAIRES DE FRANCE ET DES PRÉSIDENTS D'INTERCOMMUNALITÉ, LE RÉSEAU HATÉO, LA FÉDÉRATION SOLIHA.

Avec plus de 13 millions de logements privés classés E à G, et 2,9 millions de ménages en situation de précarité énergétique, la rénovation énergétique est aujourd'hui un véritable enjeu social et environnemental selon un mémento de l'Habitat Privé 2019. Ces dernières années, MaPrimeRénov' a permis d'engager une dynamique forte : depuis début 2025, le nombre de projets de rénovation d'ampleur a triplé, et 78 % concernent des passoires thermiques, principalement portés par des ménages modestes ou très modestes. Pourtant, les incertitudes qui pèsent sur l'avenir du dispositif menacent directement cette dynamique. Une réforme brutale, notamment la remise en cause du parcours accompagné et des rénovations globales performantes, freinerait les économies d'énergie, alourdirait les factures et compromettrait nos objectifs climatiques et sociaux définis dans la stratégie nationale bas carbone (dite SNBC).

Transition énergétique et justice sociale

MaPrimeRénov' et le réseau France Rénov' permettent aux ménages d'accéder à un service neutre, gratuit et local de conseil et d'accompagnement dans leurs projets de rénovation. En 2024, plus de 600 000 ménages ont été accueillis et conseillés par un Espace Conseil France Rénov'. Sans ce soutien, nombre de projets seraient tout simplement abandonnés, fragilisant également une filière en plein essor, porteuse d'emplois et de compétences sur les territoires. Dans un contexte de comportements parfois peu scrupuleux, les propriétaires, notamment modestes

« IL FAUT SOUTENIR MAPRIMERÉNOV' ET LA RÉNOVATION GLOBALE POUR PROTÉGER LES MÉNAGES ET LE CLIMAT. »

« FACE À UN PARC DE LOGEMENTS VIEILLISSANT ET ÉNERGIVORE, LA RÉNOVATION DE L'HABITAT PRIVÉ DOIT RESTER UNE PRIORITÉ NATIONALE. »

ou très modestes, ont besoin d'un conseil de qualité. L'orientation vers des acteurs de confiance est essentielle pour sécuriser leurs projets. France Rénov' doit demeurer cet acteur de référence pour protéger les ménages et les fonds publics de la fraude. Il y va de la crédibilité et de la confiance dans les pouvoirs publics.

Nos demandes dans cette lettre ouverte au gouvernement :

- Poursuivre la dynamique enclenchée sur le plan de l'investissement public en sécurisant un budget de 5 milliards d'euros à l'ANAH pour MaPrimeRénov' dans le cadre du PLF 2026.
- Renforcer l'implantation du service public de la rénovation de l'habitat dans les territoires en augmentant sa part de financement à 80 %.
- Communiquer massivement sur le service public comme étant le premier contact indispensable, pour éviter à des ménages d'être victimes de fraudes et conforter les collectivités dans leur engagement.
- Rétablir prioritairement l'accès

de MaPrimeRénov' aux rénovations globales et performantes, avec des moyens, un accompagnement renforcé et une communication claire à destination des ménages.

- Garantir une politique et un budget pluriannuels pour aboutir dans la structuration des filières métiers, renforcer la confiance des ménages dans le service public et sécuriser la dynamique engagée par les collectivités dans la politique publique de rénovation de l'habitat privé. ●

« FRANCE RÉNOV' DOIT DEMEURER CET ACTEUR DE RÉFÉRENCE POUR PROTÉGER LES MÉNAGES ET LES FONDS PUBLICS DE LA FRAUDE. »

Cette lettre ouverte du Comité de pilotage France Rénov' a été publiée le 15 juillet 2025.
www.cler.org

Les associations pour la mutualisation d'une énergie de proximité

Et si on partageait son surplus d'électricité comme on partage le surplus de ses arbres fruitiers, entre voisins, de façon solidaire ? Avec plus de 728 996 installations photovoltaïques individuelles en France, le potentiel des Associations pour la mutualisation d'une énergie de proximité (AMEP) est considérable. Les explications du cofondateur du réseau des AMEP.



CHRISTOPHE BRUN
COFONDATEUR DU RÉSEAU DES AMEP

Qu'est-ce qu'une AMEP ?

Quand on l'entend, on pense forcément aux AMAP, ces associations de distribution de produits agricoles locaux, et ce n'est pas fortuit. Une AMEP est une association pour la mutualisation d'une énergie de proximité, qui réunit un ou plusieurs producteurs non professionnels d'électricité photovoltaïque et des consommateurs. Les producteurs font ainsi le choix de donner aux consommateurs le surplus d'électricité qu'ils produisent. Nous nous intégrons dans le dispositif de l'autoconsommation collective. Les bénéficiaires peuvent être des proches du producteur, mais doivent compter au moins une structure du secteur social ou environnemental ou un foyer en situation de précarité énergétique. Ils doivent se trouver dans un rayon de 2 kilomètres autour du lieu de production et jusqu'à 20 kilomètres en zones peu denses.

Comment est né le premier projet d'AMEP ?

Avec mon épouse, nous avons une maison à Simiane-Collongue et des vignes dont nous partageons le raisin avec nos voisins. Un jour, j'ai pensé faire pareil avec le surplus d'électricité produit par notre panneau solaire. L'autoconsommation nous faisait déjà économiser : nous n'avions pas besoin de plus.

Comment se constitue-t-on en AMEP ?

C'est très simple : à partir du moment où l'échange est gratuit, tout est facilité. Il suffit d'en parler à ses voisins, puis de créer une association. Notre réseau fournit des statuts types. Enedis rédige une convention et met en œuvre le don. Les bénéficiaires voient leur facture diminuer chaque mois.

Combien de projets avez-vous accompagnés en trois ans ?

Aujourd'hui, 20 installations sont en service en France et 35 projets en cours. Elles n'étaient que trois il y a deux ans. Le dispositif suscite un véritable engouement. Les producteurs sont pour l'instant des particuliers qui ont financé leur installation, mais plusieurs entreprises se sont montrées intéressées et vont bientôt se lancer. Les bénéficiaires sont variés et les producteurs sont libres de les choisir : un café associatif, des foyers voisins, un établissement accueillant des personnes en situation de handicap... En général, les projets démarrent à petite échelle, autour d'un producteur, avant de s'agrandir et de réunir parfois plusieurs lieux de production. Ce réseau de précurseurs peut aussi contribuer à encourager et à accompagner d'autres volontaires à se lancer !

Quels sont les avantages à créer et à intégrer une AMEP ?

Une AMEP contribue au maintien du tissu associatif local et à la lutte contre la précarité énergétique tout en permettant de réduire les factures d'électricité des consommateurs : les bénéficiaires voient leur facture diminuer. Les associations ne bénéficient pas du bouclier sur la hausse des prix de l'électricité et les producteurs participent ainsi à les faire vivre. Un avantage secondaire et que nous aimerions cultiver est celui du renforcement du lien social entre voisins : il n'est pas rare désormais de ne pas connaître ses voisins. Partager de l'électricité est un moyen comme un autre de partager, de se rencontrer. Nous organisons d'ailleurs régulièrement des rencontres au sein de l'AMEP de Simiane. Mais

la première étape est de parler à ses voisins et on s'aperçoit que ça n'est pas si simple ! Souvent, quand on parle du concept de gratuité à un bénéficiaire potentiel, il craint de se faire arnaquer.

Comment votre réseau accompagne-t-il les volontaires ?

Nous les aidons d'abord à se lancer. Une fois par mois, le dernier lundi, nous organisons un webinaire à 19 heures pour renseigner les potentiels candidats. Et ensuite, nous aimerions développer les rencontres et des projets d'éducation à l'énergie, c'est en cours ! ●

🌐 www.amep.co



728 996

INSTALLATIONS PHOTOVOLTAÏQUES
INDIVIDUELLES EN FRANCE

20

INSTALLATIONS
EN SERVICE EN FRANCE

35

PROJETS EN COURS

SOURCE : OBSERVATOIRE FRANÇAIS DE
LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE, ENEDIS

EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

Nouveau rapport alarmant
du Haut Conseil pour le Climat

Publié le 3 juillet 2025, le 7^e rapport du Haut Conseil pour le Climat dresse un bilan sévère de la politique climatique française pour l'année 2024. Les principaux enseignements sont là : un gros retard sur le transport, l'agriculture et la gestion des déchets, où la diminution des émissions ne fonctionne pas. Le rapport insiste sur l'absence de stabilité des actions par le gouvernement, qui impacte les entreprises et les élus locaux. Il y a un décalage entre ce que dit le politique et la réalité industrielle, qui mène à des incohérences dans des choix politiques néfastes. À l'inverse, le Haut Conseil pour le Climat note le besoin d'un pilotage fin aux échelles nationale, régionale et communale : penser de manière décentralisée permettra d'avoir des réponses cohérentes. ●

➔ www.hautconseilclimat.fr

PUBLICATION

Le premier rapport
scientifique du GIECo
est enfin disponible !

Après trois ans de travaux, 40 chercheurs de 35 universités, 14 disciplines et 20 pays dévoilent l'angle mort des transitions écologiques : le facteur humain. Ce rapport apporte une analyse transversale des moteurs de changements et fournit des pistes d'actions concrètes pour les institutions, les entreprises et la société civile, ainsi que des exemples inspirants issus des terrains de transition écologique. Il encourage à agir autrement en mettant les sciences comportementales au service de la transition, afin d'identifier les bons leviers et de lever les blocages individuels, collectifs, culturels et organisationnels. ●

➔ www.alliancepourlegieco.org/gieco

EN CHIFFRES

- 1,8 %



C'EST LA
DIMINUTION
DES ÉMISSIONS
DE CARBONE EN
FRANCE EN 2024

D'APRÈS LE HAUT CONSEIL
POUR LE CLIMAT. TRÈS LOIN DES
OBJECTIFS FIXÉS D'ENVIRON 6 %
PAR AN.

CLER SOLUTIONS : UNE FILIALE
POUR ACCOMPAGNER LA
TRANSITION DES TERRITOIRES

Le réseau Cler lance à compter du 1^{er} juillet une filiale, nommée Cler solutions. En cohérence avec le projet historique de l'association, cette structure a pour ambition de développer et de mettre en œuvre des solutions éprouvées sur le terrain pour une transition énergétique juste. La filiale Cler solutions accompagne les territoires pour une transformation sociale et durable, avec l'objectif de devenir le partenaire de confiance des collectivités locales et de tous les acteurs et actrices territoriaux afin de développer à grande échelle des projets de transition énergétique juste au service des territoires. Cler solutions déploie aujourd'hui deux programmes à impact financés par les certificats d'économie d'énergie : le programme Slime de lutte contre la précarité énergétique, et le programme Tims pour une mobilité durable et inclusive.

➔ www.cler.org

ÉNERGIE

« La réforme du coefficient d'énergie
primaire a trop d'effets pervers »

Le gouvernement veut faire passer une réforme du coefficient d'énergie primaire impactant le diagnostic de performance énergétique (DPE). Ce changement aurait des effets néfastes sur des millions de ménages et mettrait à mal toute politique ambitieuse de rénovation énergétique. Mahel Gonzalez-Mortreux, chargé de plaidoyer à l'association négaWatt, décrypte la situation.

Tout part de l'énergie primaire et de l'énergie
finale. Pouvez-vous nous rappeler ce qu'elles
représentent ?

L'énergie finale, c'est l'énergie livrée dans un logement, que ce soit du gaz, de l'électricité ou du fioul. L'énergie primaire donne la quantité d'énergie à la source de cette livraison : gaz, uranium, vent, soleil, ou pétrole. Quand on fait le rapport des deux, on obtient un coefficient de conversion qui est de 1 pour le gaz, le fioul et aussi pour le bois car ils sont directement utilisables. Pour l'électricité, les transformations sont différentes selon le type de centrale le coefficient est proche de 1 pour l'éolien et le solaire (l'électricité est produite directement) mais il vaut entre 2 et 3 pour les centrales thermiques au gaz ou les centrales nucléaires. Plus on est proche de 1, plus l'efficacité est bonne.

Que veut faire le gouvernement
avec ce coefficient ?

Le facteur de conversion de l'énergie finale en énergie primaire de l'électricité – qu'on appelle aussi coefficient d'énergie primaire – est la moyenne des coefficients de tous les moyens du parc de production d'électricité. Il est le reflet d'une donnée physique et sa valeur réelle en France est environ de 2,5. Mais il avait déjà été fixé à 2,3 par les pouvoirs publics et le gouvernement prévoit de le descendre artificiellement à 1,9 à partir de janvier 2026. Ainsi, il veut faire croire que le parc est plus performant qu'il ne l'est réellement.

Comment ce coefficient influe-t-il
sur le diagnostic de performance
énergétique (DPE) ?

Depuis 2021, l'étiquette du DPE repose sur le calcul de l'énergie primaire nécessaire à un logement et de ses émissions de gaz à effet de serre. L'énergie primaire est justement calculée en multipliant l'énergie finale par le coefficient de conversion. La double échelle du DPE a mis sur un pied d'égalité le gaz et l'électricité, le premier étant pénalisé par ses émissions de CO₂ et la seconde handicapée par son mauvais coefficient d'énergie primaire. En baissant ce dernier, le gouvernement veut avantager l'électricité dans les logements, sous couvert de décarbonation.

Quelles conséquences craignez-vous ?

Nous identifions trois conséquences. D'abord, les étiquettes DPE des logements chauffés à l'électricité seraient artificiellement améliorées, créant un effet de trompe-l'œil. Ensuite, pour les passoires thermiques chauffées à l'électricité où vivent les plus précaires, la fausse amélioration du DPE enlèverait toute incitation ou obligation de rénovation. Environ 1,2 million de logements sortiraient ainsi artificiellement des classes F et G. Enfin, en ce qui concerne le marché des pompes à chaleur, comme il serait plus facile d'atteindre une bonne étiquette de DPE, on estime que leur nombre à installer d'ici 2030 se réduirait de 1,7 million d'unités. ●

Municipales : une lettre pour mobiliser les futur-es élu-es

À l'approche des élections municipales de 2026, Nicolas Rio et Manon Loisel, cofondateurs de Partie Prenante, lancent une lettre aux 500 000 (futur-es) élu-es municipaux/municipales pour parler action publique et démocratie locale. Chaque mois, ils écrivent une lettre en encourageant les candidats et candidates à se projeter sur le lendemain des élections. Nicolas Rio nous explique cette démarche.

Nous savons que l'état de notre démocratie vous tient à cœur. Après votre livre sur la démocratie participative, qu'est-ce qui vous a décidé à prendre part dans la campagne pour les municipales de 2026 ?

Notre constat, c'est qu'à force de concentrer l'ingénierie démocratique sur la participation des citoyens et citoyennes, nous avons fini par délaisser le fonctionnement de la démocratie représentative. Or, c'est là que se situe une partie du problème et une partie de la solution ! Nous sommes convaincus que pour être plus démocratique, la fabrique de l'action publique a besoin des élus locaux. Les conseillers municipaux ont un rôle clé pour relayer les préoccupations de leurs concitoyens et s'assurer que les situations vécues sont bien prises en compte dans la conception des politiques locales comme dans leur mise en œuvre. Mais ils sont souvent démunis pour réussir à assurer cette fonction. En France, nous avons plus de 500 000 élu-es municipaux/muni-

cipales. C'est un potentiel démocratique énorme, qui reste encore à activer ! On parle beaucoup de la nécessité de renforcer le pouvoir d'agir des citoyens et citoyennes ; nous, nous essayons de travailler l'empowerment des élu-es dans leur fonction de représentant-es, ce qui est aussi un moyen de lutter contre la centralisation du pouvoir local.

Vous avez décidé d'écrire aux 500 000 (futur-es) élu-es municipaux/municipales, toutes étiquettes confondues donc. Qu'est-ce que vous voulez leur dire ?

Notre objectif est d'inviter les candidats et candidates à se projeter sur le prochain mandat pour que la campagne soit aussi l'occasion de mettre en débat les choix d'action publique. Nous ne sommes pas là pour les aider à gagner les élections, mais pour qu'ils puissent en faire quelque chose une fois élu-es. Par exemple, nous avons consacré notre deuxième lettre mensuelle au devenir des politiques de transi-

tion dans un contexte de backlash écologique. Comment continuer à défendre l'écologie quand un nombre croissant de citoyens et citoyennes ont le sentiment que la transition ne se fait pas pour eux mais contre eux ? Pour cela, nous les invitons à travailler la réception de leurs mesures écologiques (le développement des pistes cyclables ou des énergies renouvelables, la végétalisation de l'espace public, la rénovation des équipements publics...) en se mettant à la place des citoyens et citoyennes pour se demander qui s'estime perdant et qui s'estime gagnant. À eux ensuite d'ajuster leurs propositions pour démontrer que les gagnants sont majoritaires tout en assumant de faire des perdants.

Qu'attendez-vous de cette démarche ?

La façon la plus facile est de relayer ces lettres aux élu-es et candidat-es de leur territoire. Nous n'avons pas le fichier mail des 500 000 futur-es élu-es, nous fonctionnons

par bouche-à-oreille, donc nous comptons sur les premiers lecteurs et lectrices pour élargir le cercle et pour nous partager les retours qu'elles suscitent ! L'étape d'après est de les encourager à faire les exercices proposés. Vous pouvez même commencer à le faire à leur place. Dans le contexte actuel, nous sommes convaincus que ces exercices sont un plaidoyer plus efficace pour faire bouger nos futur-es élu-es (et leurs électeurs et électrices) que de faire la traditionnelle liste des dix mesures pour amplifier la transition. ●

« Notre objectif est d'inviter les candidats et candidates à se projeter sur le prochain mandat pour que la campagne soit aussi l'occasion de mettre en débat les choix d'action publique. »



NICOLAS RIO
COFONDATEUR
DE PARTIE PRENANTE



Les infos de la doc'

5 ressources pour rendre l'été habitable

Le nombre de jours de vagues de chaleur devrait doubler en France d'ici 2050, quel que soit le scénario d'émission de gaz à effet de serre envisagé, avec des vagues de chaleur plus longues et plus intenses. Il est indispensable d'adapter les bâtiments existants, mais aussi de construire et d'aménager le territoire autrement. Voici cinq ressources pour mieux comprendre les enjeux.



🔗 cler.org/ressources-rendre-ete-habitable



EN SAVOIR +
documentation@cler.org

Chaleur et impacts sur la santé



Au cours des vingt dernières années, la mortalité liée à la chaleur a augmenté de 30 %. Une tendance qui rend les politiques d'adaptation plus urgentes chaque année. Publiées en 2025, ces fiches synthétisent les données et les résultats de Santé publique France, afin de comprendre les effets sanitaires des vagues de chaleur et les recommandations pour protéger notre santé.

Canicule : à quoi s'attendre en 2050 ?

Cet article de synthèse du Centre de ressources pour l'adaptation au changement climatique fait le point sur les impacts du réchauffement climatique en France, et les solutions qui existent pour s'adapter.

Vagues de chaleur : ce que l'on peut dire des coûts de l'adaptation des bâtiments

Ce rapport d'I4CE paru en 2024 présente un premier état des lieux des coûts de l'adaptation aux vagues de chaleur pour le secteur du bâtiment. Le déploiement massif de la climatisation questionne au regard des externalités générées : consommation électrique accrue, émissions de gaz à effet de serre, mais avant tout une augmentation de la température extérieure en zone urbaine qui pourrait atteindre plusieurs degrés.



Des solutions pour rafraîchir les villes

Selon l'ADEME, la surchauffe urbaine est un enjeu social et sanitaire majeur, dans le contexte du réchauffement climatique. L'agence a publié plusieurs ressources afin de faciliter la mise en place des solutions permettant de rafraîchir les villes, parmi lesquelles un guide, un kit technique et un recueil d'expériences internationales.



Lyon, capitale des logements bouillottes ?

Cette enquête sur les logements bouillottes du centre de Lyon montre que les logements bouillottes sont omniprésents à Lyon et que les locataires en sont les principales victimes ! L'enquête a été réalisée dans le projet TeZeLoMa afin d'identifier, de documenter et de faire reconnaître cette problématique comme un enjeu de santé publique et de justice climatique, et de travailler à son intégration dans les politiques locales de rénovation.



PUBLICATION

Abonnez-vous gratuitement à Notre énergie !

Une nouvelle page s'est ouverte pour la revue trimestrielle *Notre énergie*. Parce que nous pensons que pour accélérer la transition énergétique il est indispensable de partager plus largement expertises, analyses et retours d'expériences, que la communauté d'actrices et d'acteurs engagé·es ne s'arrête pas au cercle de notre réseau, et enfin et surtout, parce que la transition énergétique est l'affaire de toutes et tous, **l'abonnement est désormais gratuit !** Pour suivre chaque trimestre l'actualité et les grands dossiers de la transition énergétique, n'attendez plus et retrouvez le formulaire d'abonnement sur notre site !

EN SAVOIR : www.cler.org/publications

Offres d'emploi

Le réseau Cler propose un service payant de publication d'offres d'emploi (gratuit pour les adhérentes et adhérents, et les offres de stage), mis à disposition de tous les acteurs de la transition énergétique.

À consulter et alimenter !

EN SAVOIR : www.cler.org/outils/offres-emploi

NOS TEMPS FORTS EN 2025

DU 24 AU 26 SEPTEMBRE 2025, À MAUGES

15^e Rencontres des Territoires à énergie positive

C'est l'événement-phare du réseau des Territoires à énergie positive (TEPOS). Rendez-vous pour trois jours de rencontres, de débats et de visites ! L'occasion d'échanger et de co-construire autour de la coopération et de l'économie circulaire. Cette année, l'événement se déroule dans les Pays de la Loire à Mauges Communauté pour partager et illustrer la trajectoire mise en place par ce territoire vers le 100 % renouvelable et la baisse des consommations d'énergie.

LE 6 NOVEMBRE 2025, À PARIS

Rencontres du réseau RAPPEL

Cet événement réunit les membres du réseau RAPPEL, le réseau des acteurs contre la pauvreté et la précarité énergétique dans le logement. Au programme : temps de partage et d'échange.

LE 18 NOVEMBRE 2025, PARTOUT EN FRANCE

Journée contre la précarité énergétique

Cette journée est pilotée par vingt organisations impliquées contre la précarité énergétique et le changement climatique dont le réseau Cler. En 2024, 23 villes ont organisé des fresques et 44 organisations ont participé aux Trophées.

📍 www.cler.org/rendez-vous/agendas

